

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 10 Septembre 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 26 – REPRESENTÉES : 3.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François, CODET Stéphane, BROUTIN Ludovic et COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSEES** : Mme AUBRY Sylvie (pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence), Mme CAMELIN Christine (pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique) et Mme GUILLAUME Marie-Hélène (pouvoir à Mme GUIHO Marie-France).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes COOREVITS Catherine et GILLET Maryline.

<b>OBJET</b> :	<i>Modification du règlement intérieur de la Médiathèque et approbation de la charte multimédia.</i>
----------------	--

N° 2015 / 09 / 12

*Un règlement intérieur et une charte multimédia de la médiathèque sont des documents qui permettent de définir le mode de fonctionnement de l'équipement et notamment ses conditions d'accès aux collections (livres, magazines, CD, DVD...) et à Internet, les modalités de prêt, ainsi que ses horaires d'ouverture,*

*Vu le règlement intérieur initialement voté le 24 Septembre 2009,*

*Vu l'avis favorable de la Commission Culture-Tourisme-Patrimoine du 2 Septembre 2015,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

- APPROUVE le nouveau règlement intérieur et la charte multimédia de la Médiathèque de BLAIN qui sont annexés à la présente délibération.*
- AUTORISE Monsieur Le Maire à apporter toute modification après avis de la Commission concernée, par simple avenant, et à en rendre compte en séance du Conseil Municipal.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 21 Septembre 2015,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20150917-CM-2015-09-12-  
DE  
Date de télétransmission : 21/09/2015  
Date de réception préfecture : 21/09/2015